ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 450

Texte de la question

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. le président. La parole est à M. Jacques Remiller, pour le groupe UMP.

M. Jacques Remiller. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Pre mier ministre.

Un député du groupe socialiste. Il ne répond jamais !

M. Jacques Remiller. Monsieur le Premier ministre, depuis le 14 juillet dernier, le Président de la République a fait de la sécurité routière un chantier prioritaire de son quiquennat.

Depuis lors, le Gouvernement, les parlementaires et les élus locaux se mobilisent pour mettre fin à la triste exception française qui fait que nos routes sont parmi les plus meurtrières d'Europe.

Si l'heure n'est pas encore à la satisfaction, nous pouvons aujourd'hui reprendre espoir. L'insécurité routière n'est pas une fatalité et notre action résolue semble déjà porter ses fruits avec l'annonce, lundi dernier, d'un huitième mois de baisse.

Toutes ces vies sauvées nous permettent d'aborder avec courage le débat à venir sur la sécurité routière.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous faire le point sur la politique d'ores et déjà mise en oeuvre pour lutter contre l'insécurité routière ? Quelles seront les mesures à venir pour obtenir encore de meilleurs résultats ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, vous avez raison : la mobilisation voulue par le Président de la République semble porter ses fruits durablement.

Au mois de février 2003, on a constaté une baisse du nombre de tués de 203 personnes - 203 vies humaines sauvées ! - soit une baisse de 36 % par rapport au mois de février 2002. Le nombre de blessés a diminué de 2 893, soit une baisse de 29 %.

Nous sommes donc sur la bonne voie.

Permettez-moi au passage de saluer l'esprit civique et de responsabilité qui semble se développer chez nos concitoyens. Mais nous ne devons évidemment pas relâcher l'effort.

Je voudrais aussi saluer le travail des forces de l'ordre, gendarmerie et police, qui, sous l'autorité et l'impulsion du ministre de l'intérieur, font un travail remarquable jour et nuit. Elles ont ainsi réalisé 30 % de contrôles d'alcoolémie et dressé 15 % de contraventions pour excès de vitesse de plus que l'année précédente.

Il n'est pas dans les intentions du Gouvernement de faire de l'autosatisfaction. *(Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Il souhaite placer chacun devant ses responsabilités car, mesdames et messieurs de l'opposition, les résultats sont toujours fragiles. Nous devons les confirmer et nous poursuivons en conséquence notre effort de mobilisation.
Ainsi, une société d'autoroutes comme l'AREA a fait il y a quelques jours une expérience est fort intéressante avec les tickets de péage : à la demande du Premier ministre, la vitesse moyenne de chaque automobiliste sur plusieurs dizaines de kilomètres a pu être calculée. Cette expérience est pédagogique et je souhaite que, d'ici aux vacances, l'ensemble des sociétés autoroutières fassent la même.
Dans le cadre de cet effort de mobilisation, nous discuterons mercredi prochain, ici même, du projet de loi renforçant la lutte contre la violence routière, que je défendrai avec Dominique Perben, ministre de la justice. Ce texte permettra d'améliorer l'efficacité de la justice pénale et la responsabilisation des automobilistes, notamment grâce à la mise en place du permis probatoire.
Je prendrai avant la fin du mois d'avril des décrets concernant le port de la ceinture, le port du casque ainsi que l'utilisation du téléphone portable au volant. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : M. Jacques Remiller
Circonscription : Isère (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 450
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : équipement, transports et logement
Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 2003
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mars 2003